

Intitulé de l'UE	Approche communicationnelle (Partie II)
Section(s)	- (2 ECTS) Bachelier Instituteur(trice) Primaire - Cycle 1 Bloc 2

Responsable(s)	Heures	Période
Catherine VANGEEL	30	Année

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2	30h	Catherine VANGEEL

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 : 10h de théorie, 20h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 : Français

Connaissances et compétences préalables
Contenus de l'unité d'enseignement "Approche communicationnelle Partie 1"

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession <ul style="list-style-type: none"> ◦ Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif ◦ Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal ◦ Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations • Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover <ul style="list-style-type: none"> ◦ Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle ◦ Mettre en question ses connaissances et ses pratiques ◦ Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques • Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement <ul style="list-style-type: none"> ◦ S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

Acquis d'apprentissage spécifiques
Au terme de cette unité, l'étudiant sera capable de :
<ul style="list-style-type: none"> • faire preuve d'une certaine maîtrise du fonctionnement du code et de son utilisation au service de la communication; • formuler un texte en respectant les normes orthographiques, grammaticales et textuelles; • formuler un texte oral cohérent, adapter son langage verbal et non verbal en fonction de la situation de communication;

- oraliser un texte en mettant de l'intonation, en modulant la voix et le volume sonore;
- faire preuve de réflexion et d'esprit d'analyse sur ses propres productions écrites et sur celles des élèves.

Contenu de l'AA Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2

Maitrise écrite de la langue :

- révision des règles orthographiques et grammaticales, de la conjugaison, du vocabulaire, des stratégies développées en acte d'écriture; mise en pratique des connaissances théoriques de la grammaire;

Maitrise orale de la langue :

- mise en pratique des compétences communicationnelles par le biais de productions orales touchant principalement la lecture d'ouvrages de jeunesse; activités visant l'organisation et la cohérence d'un texte oral.

Méthodes d'enseignement

Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 : cours magistral, travaux de groupes, approche interactive, approche inductive, approche déductive,

Supports

Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 : notes de cours, notes d'exercices

Ressources bibliographiques de l'AA Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2

- Un dictionnaire récent (ultérieur à 2000)
- Une grammaire récente. Si vous n'avez pas de grammaire, préférez l'achat de CHERDON Ch., Guide de grammaire française, De Boeck.
- Un livre de conjugaison (Bescherelle, ultérieur à 2000)
- Un correcteur orthographique
- Site conseillé: www.ccdmd.qc.ca/fr/

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 : Français
Méthode d'évaluation de l'AA Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 :	
Examen écrit 80% Examen oral 20%	

Année académique : **2021 - 2022**